

Le 16/04/2020

Communiqué de presse

OPERATION « TRANQUILITE ENTREPRISES »

Les mesures de confinement ont poussé agriculteurs, artisans et chefs d'entreprises à adapter leur activité. Afin d'aider au mieux la sphère économique locale, la compagnie de gendarmerie de Draguignan met en place une opération de soutien, L'«Opération Tranquillité Entreprises» (OTE) au sein de sa circonscription, permettant de prévenir les cambriolages ou les dégradations.

En quoi consiste cette opération ?

A l'instar de l'opération tranquillité vacances pour les particuliers, menée régulièrement pour la lutte contre les cambriolages des résidences individuelles, la compagnie de gendarmerie de Draguignan souhaite proposer la même prestation de sécurité aux entreprises de sa circonscription, qui dans un contexte de confinement, ont dû cesser ou réduire provisoirement leur activité.

La gendarmerie propose ainsi, pendant cette absence, de continuer à protéger les établissements et/ou entrepôts, grâce à des patrouilles qui sont régulièrement programmées.

Cette opération est principalement axée sur la sécurité physique des biens, mais l'intervention de la gendarmerie peut également concerner la cybersécurité.

Comment en bénéficier ?

Il s'agit de recenser dans un premier temps les professionnels dont l'exploitation ou l'entreprise est exposée à des risques accrus, afin de les informer de l'opération de soutien.

Sur une simple demande par mail ou appel téléphonique, le professionnel sollicite son inscription à l'opération et la gendarmerie récupère ainsi les renseignements nécessaires (adresse, sensibilité particulière, point de contact...).

Cette inscription a une double utilité :

- la transmission, à la brigade de gendarmerie locale, des éléments opérationnels nécessaires à la mise en place des patrouilles dédiées
- la transmission des éléments nécessaires au centre d'appel "17", afin d'inscrire une sensibilité sécuritaire, en cas de sollicitation de l'entreprise.

Comment faire pour s'inscrire ?

C'est simple et gratuit. Il suffit d'effectuer une demande par mail ou téléphone à la gendarmerie de Draguignan : cgd.draguignan+ote@gendarmerie.interieur.gouv.fr – 04 98 10 24 72 (durant les heures ouvrables).

Un formulaire d'inscription « Surveillance Etablissement » sera transmis en retour.

Contacts presse

Katlyne Trani – 04 98 10 43 53 – 06 69 57 54 44
ktrani@coeurduvar.com
coeurduvar.com

Communauté de Communes Cœur du Var

Quartier Précoumin – route de Toulon - 83340 Le Luc-en-Provence

